

**Assemblée générale**

Distr. générale
20 janvier 2022
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Point 142 de l'ordre du jour
**Barème des quotes-parts pour la répartition
des dépenses de l'Organisation des Nations Unies**

**Lettre datée du 20 janvier 2022, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Secrétaire général**

Comme suite à ma lettre du 19 janvier 2022 ([A/76/636/Add.2](#)), j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Congo a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

(Signé) António Guterres

